



Les sept soldats camerounais accusés d'avoir tué deux femmes et leurs bébés dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun seront désormais jugés à huis clos.

La décision a été rendue publique le lundi 16 décembre 2019 par le Tribunal militaire de Yaoundé à la demande des accusés.

Ils ont été arrêtés l'année dernière après la circulation d'une vidéo les montrant tuant des femmes et leurs bébés en 2015 dans la région de l'Extrême-Nord. Ils soupçonnaient les femmes d'avoir des liens avec Boko Haram.

Les sept soldats parmi lesquels un lieutenant a plaidé non coupable de complicité lors de plusieurs audiences publiques pour meurtre, violation des règlements et complot.

Selon des informations, lorsque la vidéo est devenue virale en 2018, les autorités ont nié avoir été filmée au Cameroun, mais des enquêtes menées par des ONG internationales, notamment les médias d'Amnesty International, ont révélé que la vidéo avait été tournée au Cameroun et ont donné des indications sur les auteurs de l'acte.

Le procès de ces sept militaires reprend le 20 janvier 2020.